

Reflète

DES LUYS

bulletin communautaire n°20 - printemps 2024



Édito

« Notre communauté de communes, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 16 communes (*) qui s'associent au sein d'un véritable espace de solidarité, en vue de l'élaboration de projets communs de développement et d'aménagement de l'espace. Tel est le véritable objectif des 31 délégués communautaires ».

Vous découvrirez les grandes lignes de la rénovation de notre Ehpad Les Peupliers d'Amou, de la construction de notre future résidence autonomie et de l'emplacement de notre prochaine micro-crèche. Ces trois établissements regroupés sur un même lieu constitueront un très bel ensemble dans lequel s'inscriront de magnifiques futurs projets intergénérationnels.

Je vous souhaite une bonne lecture, Bien à vous.

(*) Amou, Argelos, Arsague, Bassercles, Bastennes, Beyries, Bonnegarde, Brassempouy, Castaignos-Souslens, Castelnau-Chalosse, Castel-Sarrazin, Donzacq, Gaujacq, Marpays, Nassiet et Pomarez



Communauté de Communes
Coteaux et Vallées des Luys

Le minibus de la communauté de communes

Grâce au soutien de nombreux partenaires cités ci-dessous, la CC des Luys dispose d'un minibus mis à disposition de ses agents pour leurs déplacements mais également pour le déplacement des associations du territoire qui en font la demande.

Merci à : Chalosse Poids Lourd à Hagetmau, Cazenave Déco à Bassercles, Darrouzes Parcs et Jardins à St Geours d'Auribat, Bautiaa BTP à Pomarez, Espace Feu cheminée et Poêles à Hagetmau, 3G Immo à Amou, SARL Duvergé Charpente à Amou, l'Atelier de Jean Claude à Castelnau Chalosse, Bast'Elec à Bastennes, JDCF Ferreira Joaquim à Pomarez, la MFR de Castelnau Chalosse, l'Atelier Montessori à Orthez, A fleur d'eau à Amou, Garage Basque Renault à Amou, LD Propreté à Hagetmau, Contrôle technique à Pomarez, Intermarché d'Amou, Piscine environnement à Hagetmau, J2F Energies à Momuy, Terres d'Adour à Donzacq.

Le 4 décembre 2023, nous avons remercié sincèrement ces partenaires qui permettront à nos services de poursuivre leurs missions sur nos 16 communes, et à nos associations de porter hors de notre territoire leurs spécificités durant 3 ans. N'oubliez pas de les solliciter lorsque vous portez un projet !

ACTUS



Dans le cadre d'une convention entre la Communauté de Communes et le Collège, les animateurs du Pôle Enfance Jeunesse se rendent régulièrement au contact des collégiens

du Pays des Luys :

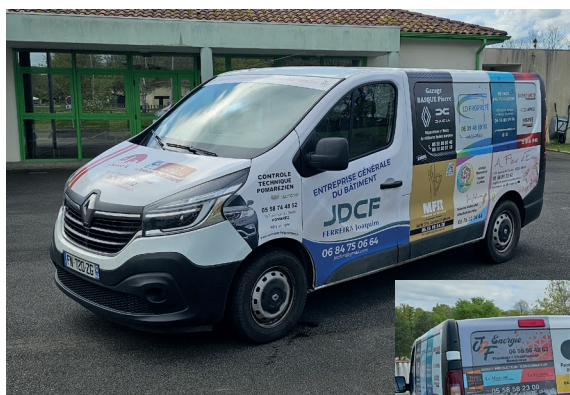
- tout d'abord avec la Ludothèque pour des ateliers jeux le lundi et jeudi de 13h à 14h.

- ensuite pour des interventions du Promeneur Du Net Jeunesse, Marjorie Reynal réalise des actions de sensibilisation au numérique, au harcèlement scolaire, à l'utilisation des réseaux sociaux. Les interventions du PDN sont réalisées en lien avec l'équipe pédagogique du collège (travail de partenariat).

- enfin, dans le cadre du dispositif CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), le Pôle Enfance Jeunesse accueille le mercredi après-midi 7 collégiens scolarisés en classe de 6ème et de 5ème ; l'objectif est de les accompagner dans la relation avec les autres, dans l'ouverture et la découverte d'autres environnements et de les aider à prendre confiance en eux afin de les mettre dans les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école.

contact

sej@cc-luys.fr
05.58.89.00.67



Pour bénéficier du minibus,
Contactez le 05 58 89 00 50



Un accompagnateur unique pour vos travaux et leur financement

Dans un contexte d'augmentation des coûts énergétiques et de lutte contre les passoires thermiques, la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys cofinance un guichet unique de la rénovation énergétique avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Landes. Ce guichet mis en place par l'Etat/l'ADEME permet à tous les habitants d'être conseillés dans leur projet de rénovation énergétique. Ce guichet est assuré par Soliha Landes sur la Communauté de Communes Coteaux et Vallées des Luys.

Pourquoi cet accompagnement ?

Ce guichet a pour vocation de renseigner le particulier de façon neutre, gratuite et objective sur les sujets de rénovation énergétique (isolation, système de chauffage, eau chaude sanitaire, production d'énergies renouvelables, ventilation, etc.), la réglementation et les aides financières adaptées au projet.

Qui accompagne ?

Les élus de la Communauté de Communes ont conventionné avec ce service d'accompagnement basé à Dax. Les conseillers-thermiciens de SOLIHA se déplacent sur le territoire lors de permanences dédiées pour vous informer sur les aides mais aussi vous guider dans votre projet. Ce service d'accompagnement ne fait pas de démarchage et n'a de partenariat avec aucun organisme privé.

Pourquoi privilégier ce service d'accompagnement ?

En plus d'un conseil gratuit, neutre et objectif, les conseillers-thermiciens vous apportent une analyse précise de votre projet autant sur sa faisabilité que sur les gains escomptés. Le service d'accompagnement proposé par la Communauté de Communes vous permet d'éviter le recours aux organismes payants ou intéressés et limite les arnaques.



Comment être accompagné ?

• Par téléphone :

Les conseillers-thermiciens de SOLIHA peuvent être contactés par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h au 05.58.74.12.56

• Par mail :

En indiquant vos coordonnées, les caractéristiques de votre logement (taille, nombre d'occupants), l'objet de votre demande, votre revenu fiscal et les travaux envisagés à urbanisme.landes@soliha.fr

• En rendez-vous physique au siège de la Communauté de Communes :

En contactant vos agents France Services, en prenant rendez-vous directement sur www.renolandes.fr/rendez-vous/AMOU ou en contactant directement SOLIHA au 05.58.74.12.56. Les rendez-vous physiques ont lieu le 4ème mercredi après-midi de chaque mois.

/DOSSIER EHPAD & RÉSIDENCE AUTONOMIE

Restructuration de notre EHPAD (Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes) et Construction d'une Résidence Autonomie

Aujourd'hui, de manière globale, les locaux de l'EHPAD, bien que bien entretenus, ne sont plus totalement adaptés aux normes actuelles et à l'évolution des besoins de la population hébergée qui est de plus en plus dépendante.

Ainsi, nous constatons que le bâtiment de l'EHPAD n'est plus en adéquation avec le projet d'établissement, aussi bien en termes de qualité des espaces d'accueil, que de fonctionnement. Il était donc nécessaire d'y réaliser des travaux.

Nous constatons également que certaines personnes à domicile disposent d'un logement peu adapté à leur situation (trop grand, mal chauffé, isolement...) mais ne souhaitent pas pour autant intégrer un EHPAD.

En répondant à un appel à projet du Conseil Départemental, le CIAS des Luys souhaite proposer à nos aînés un établissement leur permettant à la fois de rester autonome dans un logement adapté à leur situation en toute sécurité, mais également, s'ils le souhaitent, de bénéficier de services.

C'est l'objectif de la résidence autonomie.

Les objectifs de ce projet ambitieux pour notre territoire sont :

- ➔ Adapter les locaux pour l'accueil des résidents et pour l'ergonomie du travail avec la création d'espaces pour le personnel, pour la logistique, pour les soins, le nursing et pour la vie des résidents ; locaux aujourd'hui en déficit ou absents ;
- ➔ Permettre la sécurisation (contre les fugues, les intrusions et les chutes sur les parcours extérieurs) des personnes (résidents et personnel) et du site aujourd'hui très largement ouvert et des parcours entre l'hébergement en pavillons vers le restant de l'EHPAD ; en effet, certaines chambres sont réparties sur le terrain sans connexion intérieure avec le bâtiment central ;
- ➔ Organiser des pôles d'hébergement adaptés aux pathologies des résidents et adaptés pour le personnel avec un pôle d'hébergement de type traditionnel et un pôle pour les personnes atteintes de troubles cognitifs (Alzheimer) ;
- ➔ Permettre au PASA (pôle d'activité et de soins adaptés) et à l'Accueil de Jour d'offrir un accueil de qualité ;
- ➔ Créer un pôle « Logements autonomes » plus en autonomie et regroupant les logements de la résidence autonomie et le logement d'urgence ;
- ➔ Créer des locaux adaptés pour l'accueil d'activités de proximité dans le cadre du Pôle Ressources ou Pôle d'Activités de Proximité, installé depuis fin 2018 dans l'EHPAD ;
- ➔ Organiser des services centralisés communs avec une cuisine, une lingerie, des ateliers de réparation technique et de maintenance.

Un **pôle d'Accueil de Jour** pourra être maintenu en extension dans la zone EHPAD du projet avec une capacité d'accueil à terme d'environ 6 places. Ce futur pôle doit être autonome par rapport au bâtiment de l'EHPAD avec une entrée directe depuis l'accès sur le site. Ce pôle aura les mêmes exigences en termes de fonctionnement et d'accès que le **Pôle Ressources** (pôle d'activités de proximité). Un pavillon sera conservé à l'entrée pour la réalisation d'une **micro crèche** et créer ainsi de l'intergénérationnel. Il est également prévu de créer ultérieurement et sous réserve des autorisations accordées, un troisième pôle pour les personnes âgées handicapées vieillissantes d'environ 12 places qui sera implanté en restructuration et extension des pavillons restants.

La halle pouvant accueillir des événements festifs ouverts à tous et le pôle de proximité



/DOSSIER : EHPAD & RÉSIDENCE AUTONOMIE



La place et l'entrée de l'EHPAD

La place constitue le cœur du projet : c'est à la fois un parvis pour l'EHPAD et un lieu de vie commun à tous les résidents. Elle est composée de différentes parties ; un espace d'accueil avec une dépose ambulance pour l'EHPAD, des bandes jardinées avec des bancs à l'ombre des arbres, la placette de la salle polyvalente et le pôle de proximité.

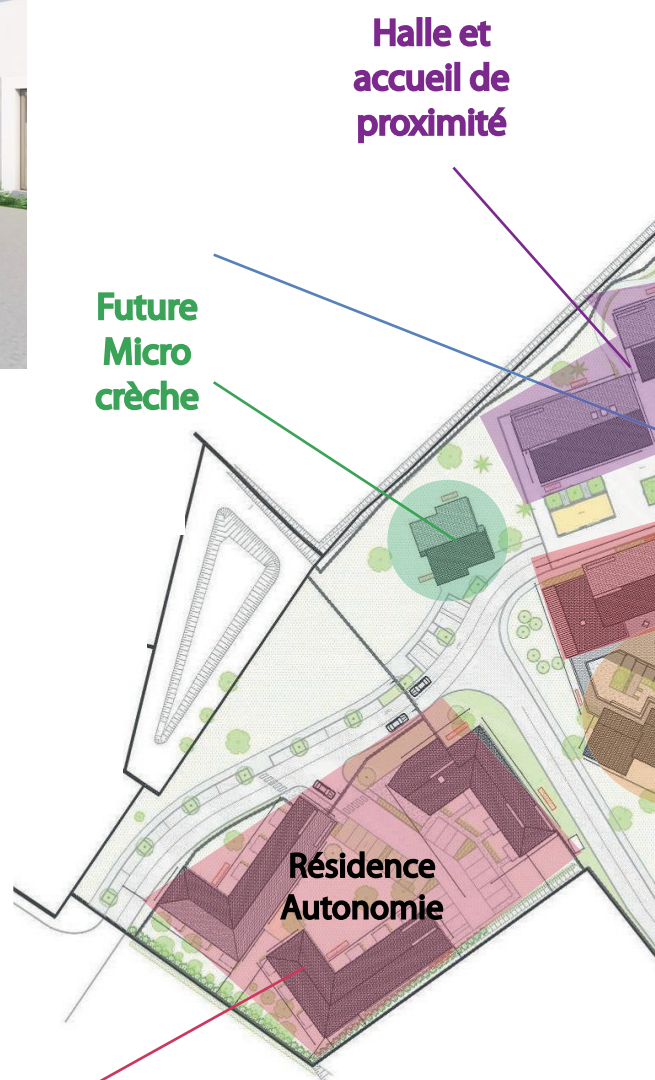
Sur les rives de la place, aux pieds des bâtiments, terrasses, auvents et porches couverts diversifient les temps de séjour et d'échange entre l'intérieur et l'extérieur. Ils s'accordent bien au climat de la Chalosse, à ses traditions et à l'esprit de ce site agreste et ouvert sur un paysage de campagne vallonné.

Les cheminements piétons, qui offrent une promenade aux résidents, mènent de la place centrale, aux terrasses de l'espace restauration, en passant par un belvédère donnant sur le paysage vallonné.

A terme, un terrain de pétanque, une mini-ferme, un cyber-café, un salon de coiffure devraient voir le jour et faire ainsi de notre EHPAD un véritable lieu de vie et d'échanges ouvert sur l'extérieur.

Ces espaces seront en effet ouverts aux résidents, bien sûr, mais également à tous ceux qui le souhaiteront.

Espace collectif de la Résidence autonomie



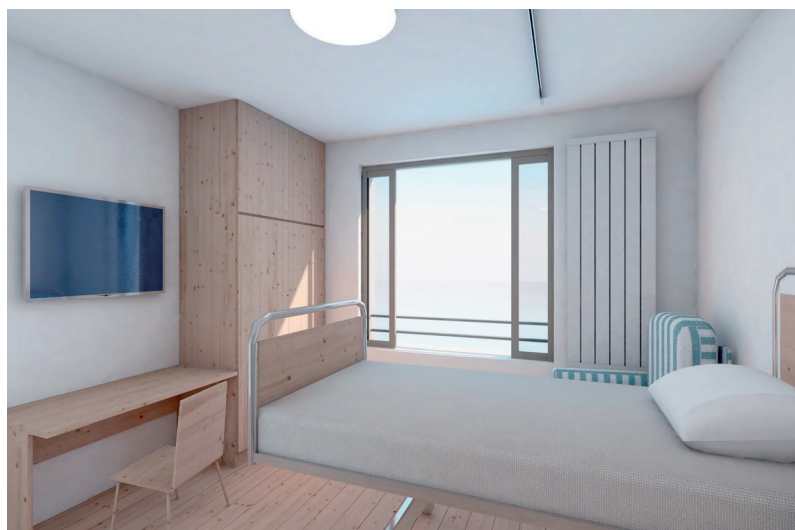
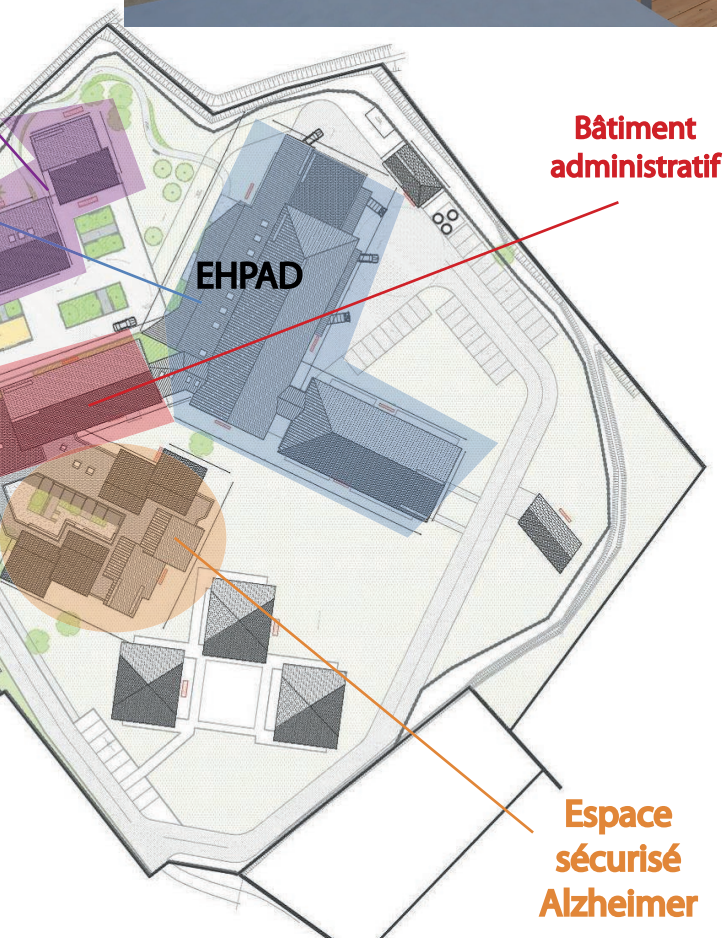
E - LE PROJET EN IMAGES



Ambiance de
l'espace
restauration



Vue générale d'une chambre
de l'Ehpad



Les résidents pourront encore apporter leurs meubles, seuls le lit et
l'armoire seront fournis.



Une ambiance du salon

Images
Audouin Lefeuvre Architectes
15 bis, rue Lagrange, 33000
Bordeaux

05 57 87 77 27
agence@audouin-lefeuvre.fr
www.audouin-lefeuvre.fr



AUDOUIN
LEFEUVRE
ARCHITECTES

/DOSSIER EHPAD & RÉSIDENCE AUTONOMIE



La Résidence Autonomie composée de 12 logements type studio, plus 2 logements pouvant accueillir des couples

Durée et coût du projet

Ce projet est un important challenge pour les résidents et le personnel puisque **le chantier va durer 4 ans.**

Les travaux pour la construction de la **résidence autonomie** ont démarré **en avril 2024.**

Puis, au fil des mois et des années, seront construits les nouveaux locaux de l'EHPAD et l'ancien bâtiment central sera restructuré.

Le coût des travaux est très important, plus de **15 millions d'euros.**

Le **Conseil Départemental des Landes accompagne** largement ce projet, ainsi que la **CARSAT**, la **MSA**, l'**ARS**. Un emprunt complètera le financement.

Le prix de la journée sera inévitablement plus important qu'à l'heure actuelle mais les conditions d'accueil n'en seront que plus adaptées.



Vue générale d'un appartement de la résidence autonomie

QUELQUES CHIFFRES

Hébergement permanent

- **37 places** pour des personnes très dépendantes
- **14 places** pour des personnes semi-dépendantes
- **12 places** pour des personnes très désorientées

Parmi ces 63 résidents, **14 pourront bénéficier du PASA** (pôle de soins adaptés)

Accueil non permanent

- **1 place** d'accueil temporaire
- **2 places** d'accueil de jour pour des personnes dépendantes
- **10 places** d'accueil au pôle de proximité pour personnes autonomes à semi-dépendantes

Résidence Autonomie

- **12 studios** pour une personne et 2 studios de 2 personnes
- **1 place** d'accueil d'urgence

CTP : Comité Territorial Parentalité

Le Comité Territorial Parentalité vise à réunir l'ensemble des acteurs et partenaires qui accueillent les familles. L'objectif est de recenser les actions existantes sur le territoire, de connaître les missions de chaque partenaire et de poursuivre ou impulser de nouvelles actions en faveur des familles selon les besoins recensés. Les actions sont liées aux 3 axes de travail retenus par le CTP Coteaux et Vallées des Luys.

Les axes de travail :

- Développer les possibilités de répit parental et de répit en famille.
- Favoriser le soutien par l'environnement proche (famille, amis...) et par les structures institutionnelles ou associatives du territoire ;
- Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux.

18 partenaires composent le CTP de Coteaux et Vallées des Luys : il s'agit des partenaires financiers, médico-sociaux, associatifs, des établissements scolaires et des services communautaires du territoire (Service Enfance Jeunesse, médiathèque, PréhistoSites et France Services).

Les familles peuvent aussi participer au CTP qui se réunit environ 3 fois par an ; une famille du territoire y participe actuellement.

Pour tout renseignement, contactez la coordonnatrice Piérina Gambino. Contact : 06 38 73 38 09



CULTURE : MÉDIATHÈQUES DES LUYS

Actualité des Médiathèques

Ne manquez pas la deuxième édition de **"Petits lecteurs en herbe"**, votre rendez-vous culturel de l'été, mis en place par le Relais Petite Enfance et le réseau des Médiathèques Coteaux et Vallées des Luys !

Au programme notamment, des ateliers créatifs, récréatifs et ludiques, des livres à volonté, une multitude de petits jeux, des accessoires en tout genre et surtout des lectures à voix haute accompagnées de tapis de lecture.

Ces tapis de lecture permettent de proposer des animations autour du livre jeunesse et de la tradition orale enfantine. Ils représentent un décor et s'animent avec les personnages des livres lus.

Tous les ingrédients sont réunis pour passer une excellente matinée, ensemble, à faire des rencontres et des découvertes autour du livre. Ces animations sont à destination des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou assistant(e) maternel(le).

Rejoignez-nous :

- . le jeudi 18 juillet, de 10h00 à 11h30, à la médiathèque de Bassercles
- . le jeudi 08 août, de 10h00 à 11h30, à la médiathèque d'Amou

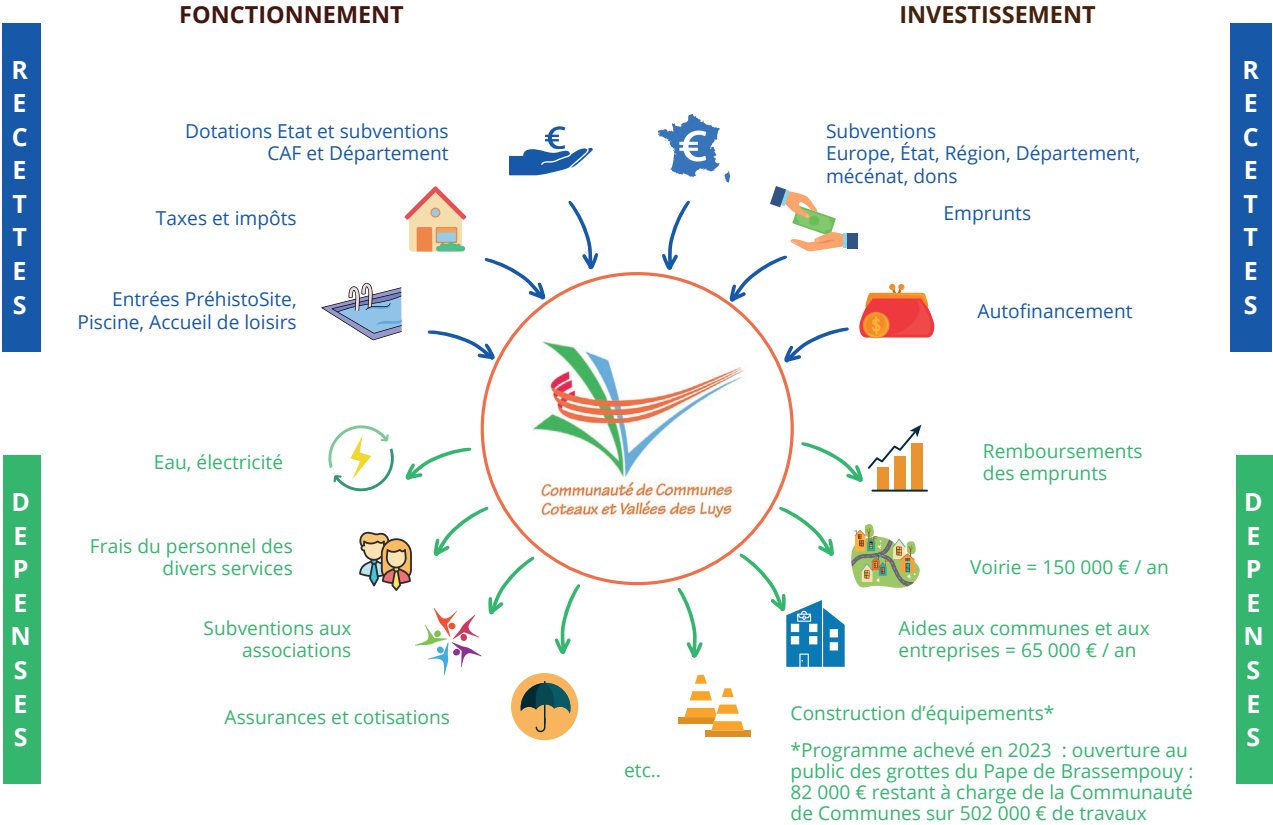
Les lectures et les ateliers se dérouleront en extérieur, avec une possibilité de repli dans les médiathèques en cas de pluie.

Accessibles et gratuits pour tous.

Renseignements et Inscription conseillée auprès des Médiathèques des Luys : 06 38 75 38 48



LE BUDGET COMMUNAUTAIRE



DETAIL DU FONCTIONNEMENT PAR SERVICES EN 2023

Répartition pour 100€ dépensés

Services Généraux 19€ 	Pôle Enfance Jeunesse 18€ 	PréhistoSIt 15€ 	Subventions et contributions aux organismes 10€ 	Amortissements comptables 10€ 	
Tourisme Landes Chalosse 7€ 	France Services 6€ 	Culture & Médiathèques 5€ 	Action Sociale 4€ 	Piscine 4€ 	Intérêts des emprunts 2€ 

Ces 100 euros sont financés par 48 € de taxes et impôts
+ 39 € de dotations et subventions + 13 € d'entrées (PréhistoSIt, piscine, etc..)